

Réf: Dossier N° : 56586

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « COVENI »****Siège social : ABIDJAN - SONGON BAGO KM 44 TF 200449**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COVENI » .

Objet: La location-vente de biens immobiliers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - SONGON BAGO KM 44 TF 200449

GERANT: Monsieur DEBARD ROBERT PIERRE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29229 du 09/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26157 du 09/11/2018

